

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du lundi 28 avril 2025



Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme GUILIANI – M. MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

D2

N°28385762 : CHEVILLY LA RUE ELAN 2 / VITRY CA 1 Futsal D 2 du 12/04/2025

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe VITRY CA 1

N°28385760 : BOISSY FC 1/ VITRY ASC 1 Futsal D 2 du 12/04/2025

Réception du courriel de l'Arbitre officiel de la rencontre en date 14/04/2025 et réception du courriel du club de VITRY ASC en date du 21/04/2025, exposant les raisons du non-déroulement de la rencontre suite à l'arrivée tardive de l'équipe de VITRY ASC 1.

La Commission, compte tenu des informations relatées par les 2 courriels, conformément à l'article 23.1 du RSG 94, décide match perdu pour forfait retard à l'équipe de VITRY ASC 1 (0 point-5 Buts)

Dossier traité aussi en Commission de Discipline et CDA.

553055 – ASC VITRY - Gymnase LA HALLE AUX SPORTS RABELAIS Rue Pierre et Marie Curie à Vitry.

Réception de courriels en date du 26/04/2025 d'arbitres officiels désignés sur des rencontres officielles du club de VITRY ASC sur le gymnase LA HALLE AUX SPORTS RABELAIS Rue Pierre et Marie Curie à Vitry.

Spécifiant que dans ce gymnase il n'y a pas de vestiaire arbitre car uniquement 2 vestiaires pour tout le monde, donc obligation pour les arbitres de se changer dans une réserve de matériel ou dans les sanitaires PMR.

Par ailleurs, le gymnase ne disposant pas de tribune donc proximité avec les nombreux supporters à moins d'un mètre des lignes de touche.

La Commission transmet le dossier à la Commission des Terrains pour contrôle de l'installation et confirmation de sa conformité pour disputer des rencontres officielles de championnat futsal de niveau B.

MATCHS REMIS

N°28385768 : VITRY CA 1 / RUNGIS US 2 Futsal D2 du 03/05/2025

N°28385786 : VITRY CA 1 / BOISSY FC 1 Futsal D2 du 10/05/2025

COUPE DU VAL DE MARNE FUTSAL

URGENT RAPPEL : Le District est toujours à la recherche d'un gymnase homologué pour faire disputer la finale de la Coupe VDM Futsal

Calendrier prévisionnel :

½ Finale : du 23 et 24 mai 2025.

Finale : en prévision, le 04 juin 2025 (possibilité d'adapter la date en fonction de la disponibilité d'un gymnase)

TIRAGE des 1/4 de Finale COUPE du VDM FUTSAL

Match N°1: VITRY ASC 2 / VITRY ASC 1	29/03/2025 à 12h30	4 - 4 (3-2)
Match n°2 : VSG FUTSAL 1 / HAY 94 AS 1	24/04/24 à 20h 30	6 - 4
Match N°3 : B2M FUTSAL 1 / CHAMPIGNY CF 1	23/04/24 à 20h 00	3 - 5
Match N°4 : CHEVILLY LARUE ELAN 1 / BOISSY UJ 1	28/03/2025 à 21h00	5 - 6

TIRAGE des 1/2 Finale COUPE du VDM FUTSAL

53330200 -Première ½ finale : CHAMPIGNY CF 1 / BOISSY UJ 1	24/05/2025
53330201 - Deuxième ½ finale : VITRY ASC 2 / VSG FUTSAL 1	23/05/2025 (gymnase à prévoir)

La Commission vous informe que cette rencontre ne peut pas se jouer sur les installations habituelles, merci de prévenir la Commission avant sa réunion du lundi 11 mai du lieu de la rencontre.

Rappel Art. 12 RSG 94 : ARBITRES

½ finales et finale : 2 arbitres officiels et 1 délégué officiel à la charge des 2 clubs

FMI ou Feuilles de match manquantes

Après 2 appels de feuille de match – Match perdu par pénalité au club recevant (Article 44.2 DU RSG 94)

Appel de Feuille de Match

(Rappel RSG 94) 44.2 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre. En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

1er Appel de Feuille de Match

N°28385755 : RUNGIS US 2 / VITRY 94 ACADEMIE FC Futsal D2 du 04/04/2025